



Médecine Universitaire Suisse

Rapport annuel 2022

29 juin 2023

Sommaire

Avant-propos	2
A. Rapport d'activité	3
1. Comité de direction	3
2. Commissions spécialisées	4
2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires	4
2.2. Collège des Directeurs Médicaux (CoDIM)	5
2.3. Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI)	7
3. Secrétariat	7
4. Priorités et projets 2022	9
4.1. Qualité	9
4.1.1. Indicateurs de qualité	9
4.1.2. Enquête sur la culture de la sécurité	9
4.1.3. Projet PPI	9
4.1.4. Initiative Qualitätsmedizin IQM	10
4.2. Système de santé	10
4.2.1. Coordination nationale des maladies rares (kosek)	10
4.2.2. Feuille de route « rémunération des hôpitaux universitaires »	11
4.2.3. Forum Oncosuisse	11
4.2.4. Swisstransplant	12
4.3. Recherche	12
4.3.1. Création de l'association Swiss Transplant Cohort Study (STCS)	12
4.3.2. Coopération en matière de recherche SPHN entre les hôpitaux universitaires	13
4.3.3. Numérisation, gestion des données, registres et cohortes	14
4.4. Enseignement, formation initiale et continue, formation postgraduée	14
4.4.1. Table ronde Nurse Practitioners	14
4.4.2. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)	16
5. Engagement dans les programmes de l'OFSP en matière la politique de la santé	16
5.1.1. Plateforme « Avenir de la formation médicale »	16
5.1.2. Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR)	16
5.1.3. Stratégie visant à renforcer la recherche et la production de vaccins	16
5.1.4. Plan directeur pour la biomédecine	17
6. Perspectives pour l'année associative 2023	17

Avant-propos

Chère lectrice, cher lecteur,

La pandémie ayant été reléguée au second plan au cours du second semestre, l'association Médecine Universitaire Suisse a pu se concentrer sur l'avancement de ses projets. Cet effort a également été possible grâce à la motivation des expertes et des experts des organisations membres et à l'arrivée d'une collaboratrice scientifique au secrétariat en mars.

Cela est apparu lors du débat animé sur les rôles professionnels dans les soins infirmiers. Sous le patronage d'unimedsuisse, les directrices et directeurs des soins ont organisé en novembre 2022 à l'Hôpital universitaire de Bâle une table ronde avec une quarantaine de parties prenantes. Sur le sujet de la qualité et de l'implication des patientes et des patients, les Hôpitaux Universitaires de Genève ont présenté en septembre le projet *Patients Partenaires +3P Proches, Professionnels et Public* aux directions médicales, aux directions des soins et aux responsables qualité lors d'une journée d'information et d'échange.

La crise reste présente à l'horizon 2023, notamment en ce qui concerne la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, aggravée par l'inflation, et la pénurie de médicaments. Face à ces défis, le secteur doit collaborer avec les décideurs politiques pour trouver de nouvelles solutions, car les recettes existantes n'ont pas l'impact souhaité.

Au nom du Comité, je tiens à remercier chaleureusement tous les membres des commissions spécialisées et des groupes de travail, les nombreux spécialistes qui ont soutenu unimedsuisse et les collaboratrices du secrétariat de leur engagement. En tant que président, je me réjouis de pouvoir, au cours de la nouvelle année, discuter ensemble de nouvelles idées, relever les défis décrits ci-dessus et poursuivre les projets en cours dans un esprit de partenariat.



Bertrand Levrat
Président Médecine Universitaire Suisse

A. Rapport d'activité

La huitième année depuis la création d'unimedsuisse en 2015 a été une fois de plus marquée par la pandémie de Covid. Pour les membres, il était indispensable de faire du Covid-19 une priorité, ce qui a eu une influence considérable sur de nombreux projets en cours jusqu'au milieu de l'année. Au cours du second semestre, les réunions ont pu être de nouveau organisées en présentiel et les projets ont été intensifiés.

Le rapport annuel 2022 présente le travail fourni au sein des instances de l'association et du secrétariat ainsi que l'état d'avancement des mandats et des projets qu'unimedsuisse mène et accompagne.

1. Comité de direction

Le Comité se compose des directrices et directeurs d'hôpitaux et des directrices et directeurs médicaux des hôpitaux universitaires ainsi que des doyennes et doyens des facultés de médecine. Les membres de l'association sont l'Hôpital universitaire de Bâle, la Faculté de médecine de l'Université de Bâle, l'Hôpital de l'Île de Berne, la Faculté de médecine de l'Université de Berne, les Hôpitaux universitaires de Genève, la Faculté de médecine de l'Université de Genève, le Centre hospitalier universitaire vaudois, la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, l'Hôpital universitaire de Zurich et la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

Étaient membres du Comité au 31.12.2022 :

- Bâle : Prof. P. Schär (vice-président), Dr W. Kübler, Prof. J. Steiger
- Berne : Prof. C. L. Bassetti, Dr h.c. Uwe E. Jocham, Prof. Urs P. Mosimann
- Genève : Prof. C. Gabay, B. Levrat (président), Prof. A. Perrier
- Lausanne : Prof. M. Pascual, Prof. P. Eckert (jusqu'au 31.12.2022), Prof. M. Roth-Kleiner
- Zurich : Prof. B. Beck-Schimmer, Prof. G. Zünd, Prof. M. Kohler (à partir du 01.08.2022)

Départ du Comité : Prof. J. Hodler (directeur médical de l'Hôpital universitaire de Zurich) et Prof. P. Eckert (directeur du CHUV). Le Comité les remercie de leur engagement pour unimedsuisse dans le cadre de différents organes, groupes de travail et mandats.

Le Comité s'est réuni à quatre reprises en 2022. Lors de la séance de septembre, l'Hôpital universitaire de Zurich a présenté au Comité son centre de santé ambulatoire de l'aéroport. Le Comité s'est consacré aux sujets suivants :

- unimedsuisse s'engage en tant que chef de file dans la mise en œuvre des mesures clés du concept national maladies rares. Dans ce cadre, unimedsuisse s'est impliquée dans l'association « Coordination nationale des maladies rares » (kosek) tant au niveau des ressources humaines qu'au niveau financier.
- La mise en réseau avec les acteurs importants au niveau national a été poursuivie en 2022, notamment lors de la rencontre annuelle avec l'OFSP et de l'échange sur le sujet des vaccins.
- Pour la négociation des accords de collaboration du SPHN, le Comité a mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer en commun des structures de processus efficaces et d'aborder les problèmes issus de la première période de d'encouragement. Le projet de contrat a été approuvé en juin.
- Dans le domaine de la recherche et de la formation, le Comité a élaboré une position sur la nomenclature « hôpitaux universitaires » et en a discuté avec des partenaires.
- Le Comité a approuvé la création de l'association Swiss Transplant Cohort Study STCS en septembre 2022. Pour l'introduction du nouveau modèle de rémunération au 01.01.2023, la STCS a été transformée en entité juridique indépendante.
- Le Comité a poursuivi sa feuille de route sur la rémunération des hôpitaux universitaires, car la situation financière des hôpitaux universitaires reste tendue : projets de réforme au niveau fédéral, tarifs ne couvrant pas les coûts dans le domaine ambulatoire ; demande d'une considération et d'une rémunération différenciées dans le SwissDRG et d'une analyse

comparative des coûts propre dans l'OAMal. Un nouveau système tarifaire ambulatoire constituera un défi.

- Gestion de la pandémie de COVID-19 : l'instance a été utilisée pour échanger des expériences, aborder des préoccupations politiques et convenir d'une collaboration étroite. Ces travaux ont été communiqués publiquement lors de la [conférence de presse](#) du 12 mai 2022.

En 2022, l'association s'est exprimée par des prises de position sur les projets suivants :

- Vis-à-vis de la Confédération, sur les mesures à prendre en cas de pénurie d'électricité (déc. 22), sur la consultation technique au sujet de la révision de l'OAMal concernant le calcul des tarifs / l'analyse comparative des coûts (nov. 22), sur la modification de l'ordonnance sur la transplantation (oct. 22), sur les modifications de l'OAMal et de l'OPAS : mesures concernant les médicaments (sep. 22), sur la planification anticipée concernant la santé (ASSM, juil. 22), sur la garantie de l'approvisionnement en sang et la gratuité du don du sang (mai 22) ainsi que sur la révision totale de l'ordonnance sur les contributions Innosuisse (fév. 22).
- Position sur la votation populaire sur le don d'organes (mai 22) et position et conférence de presse sur la votation populaire « Interdiction de l'expérimentation animale et humaine » (jan. 22).
- Vis-à-vis de l'ASSM, sur le modèle de mise en œuvre de la planification anticipée concernant la santé.
- Vis-à-vis du SPHN, sur le rapport concernant le futur SPHN Data Coordination Center (DCC) et les options pour la poursuite des infrastructures de données SPHN après 2024.
- Vis-à-vis de la CDS, sur le rattachement à la MHS de la prise en charge des adultes gravement blessés ainsi que des transplantations d'organes chez les adultes (oct. 22).

2. Commissions spécialisées

unimedsuisse dispose de trois commissions spécialisées permanentes qui assurent la coordination entre les membres pour les questions actuelles et qui cherchent à développer des bases de discussion et des approches de solutions.

2.1. Commission des directeurs d'hôpitaux universitaires

Depuis 2017, la commission des directeurs d'hôpitaux universitaires est organisée conjointement avec la Conférence active des hôpitaux universitaires H+ existante. Au 31.12.2022, les membres de la commission spécialisée des directeurs d'hôpitaux étaient le Dr h.c. Uwe E. Jocham (présidence à partir du 01.12.2022), le Dr W. Kübler, B. Levrat, le Prof. P. Eckert et le Prof. G. Zünd. Nous remercions W. Kübler de ses années de travail au sein du Comité de H+ et en tant que président de la Conférence active des hôpitaux universitaires. En raison de la limitation de la durée des mandats, une réélection n'était pas possible. Le 3 novembre 2022, Uwe E. Jocham a été élu au Comité de H+ en tant que représentant du groupement des hôpitaux universitaires et à la présidence de cet organe. La conférence active est organisée par le secrétariat central de H+ et la directrice de H+, A.-G. Bütikofer. La secrétaire générale d'unimedsuisse, A. Nienhaus, est présente aux réunions en tant qu'invitée.

En 2022, quatre réunions de la Conférence active des hôpitaux universitaires de H+ ont eu lieu en lien avec la commission des directeurs d'hôpitaux d'unimedsuisse. Les sujets ci-après ont notamment été traités :

- Échange au sujet du soutien et de l'aide humanitaire à l'Ukraine.
- Positions stratégiques au sujet de sujets de politique financière, tels que la politique tarifaire stationnaire et ambulatoire, l'analyse comparative des coûts à l'échelon national pour le calcul des tarifs et des questions de financement des hôpitaux universitaires. Il existe ici une coopération étroite avec l'Unifin, l'organe de coordination des directeurs financiers et des directrices financières des hôpitaux universitaires.
- Feuille de route pour la rémunération des prestations des hôpitaux universitaires : les activités ont été menées dans le cadre d'un groupe de travail composé d'U.E. Jocham, d'O. Peters et de

S. Janz avec le soutien d'une agence de communication. Elles ont été rapportées notamment lors de la troisième conférence de presse du 12.05.2022 sur le bilan des hôpitaux universitaires relative à la pandémie.

- Le 01.12.2022, les hôpitaux universitaires de Bâle, de Berne, de Lausanne et de Genève ont décidé d'adhérer ensemble en octobre 2023 à l'initiative de la Confédération Exemplarité Énergie et Climat (EEC). Sous son égide, d'importants fournisseurs suisses de services d'intérêt public s'engagent à mettre en œuvre la Stratégie énergétique 2050 et l'Accord de Paris sur le climat de 2015.
- Coordination avec H+ en ce qui concerne les sujets politiques actuels : notamment réduction des analyses de laboratoire de 10 %, coordination des mesures en cas de pénurie d'électricité et consultation technique relative aux principes de calcul des tarifs (adaptations OAMal/OCP).

Début 2022, comme lors des précédentes vagues de la pandémie, la commission des directeurs d'hôpitaux s'est également entretenue chaque semaine par vidéoconférence de la situation actuelle liée à la pandémie. À partir de mars 2022, cet échange, intitulé « Monthly Exchange CEOs 5UH », est devenu un format régulier. Seize vidéoconférences de ce type ont eu lieu en 2022.

- Au cours du premier semestre, les échanges ont été fortement marqués par la question des préparatifs en cas de pandémie, des taux d'occupation des différents hôpitaux universitaires et de la stratégie nationale de vaccination. En outre, c'est dans ce cadre qu'ont été préparés les échanges avec l'OFSP de février et juillet et qu'ont été discutées des bases pour la conférence de presse sur le bilan du 12 mai 2022.
- Les échanges ont également servi à la coordination sur des sujets politiques, en particulier sur les questions de remboursement et sur les tarifs ambulatoires.

2.2. Collège des Directeurs Médicaux (CoDIM)

Le CoDIM est composé des directeurs médicaux des hôpitaux universitaires. Étaient membres du CoDIM au 31.12.2022 le Prof. M. Kohler, le Prof. U. P. Mosimann, le Prof. A. Perrier (président), le Prof. M. Roth-Kleiner et le Prof. J. Steiger. Le Prof. J. Hodler a pris sa retraite fin juillet 2022 et le Prof. Malcolm Kohler a repris la fonction de directeur médical de l'Hôpital universitaire de Zurich le 1^{er} août 2022.

En 2022, le CoDIM s'est retrouvé à l'occasion de quatre réunions et d'un atelier en vue de traiter les points suivants :

- Comme en 2020 et en 2021, l'activité s'est concentrée sur la gestion de la pandémie de Covid-19 : le CoDIM a été utilisé pour échanger des expériences concernant la coordination nationale des unités de soins intensifs, la vaccination du personnel, le dépistage du personnel, l'échange de données et l'impact de la pandémie sur le personnel et les étudiants en médecine.
- La qualité est restée un sujet prioritaire en 2022.
- Le groupe de travail des responsables qualité des cinq hôpitaux universitaires a poursuivi son travail sur les indicateurs de qualité. À cet effet, il a intégré des domaines spécialisés supplémentaires et analysé des données de registres. En avril 2022, il a fait rapport au CoDIM et à la commission spécialisée des directrices et directeurs des soins (FA PDI)
- Afin d'évaluer la culture de sécurité dans les cinq hôpitaux universitaires, le groupe de travail a décidé de réaliser une enquête par questionnaires en 2023. Le CoDIM a approuvé le projet. L'enquête sera réalisée en 2023.
- En 2022, un groupe de travail supplémentaire « *Patient public Involvement* » a été créé. Ses membres proviennent des cinq hôpitaux universitaires. Les objectifs de ce groupe de travail sont une vision commune et des projets communs aux cinq hôpitaux universitaires qui encouragent le partenariat avec les patients et les membres de leur famille dans les hôpitaux universitaires.
- Le 16 septembre 2022, un atelier sur le partenariat patient a eu lieu aux HUG. Les directeurs médicaux, les directrices des soins, les responsables de la qualité ainsi que les membres du groupe de travail « Patient Involvement » des cinq hôpitaux universitaires et le

secrétariat d'unimedsuisse y ont participé. Cet atelier avait pour objectif de présenter le programme PPP¹ des HUG et de permettre un échange personnel avec les représentantes et représentants des patients participant au programme. Enfin, une recherche d'idées pour des projets communs a été menée.

- En août 2022, le CoDIM a réalisé une enquête dans le domaine ATMP (Advanced Therapy Medicinal Products). Cette enquête avait pour but de connaître la situation et les défis ainsi que les attentes des hôpitaux universitaires. unimedsuisse a coordonné l'enquête et compilé les réponses à l'attention du CoDIM. Sur la base de cette évaluation, le CoDIM a dressé la liste du positionnement commun et des éventuelles mesures et activités à mettre en place. Un groupe de travail ATMP composé de représentantes et de représentants des cinq hôpitaux universitaires a été créé fin 2022 dans le but de poursuivre les travaux sur ces mesures et activités en 2023.
- Projets de politique de santé en cours et représentation d'unimedsuisse dans les organes de projet correspondants tels que le conseil de fondation de Swisstransplant, la plateforme Avenir de la formation médicale, les organes de l'ISFM, l'IQM, la plateforme de coordination de la recherche clinique de l'ASSM.
- Coordination pour les consultations politiques et enquêtes en cours : prise de position sur les modifications de l'OAMal et de l'OPAS : mesures concernant les médicaments du 30.09.2022. Les hôpitaux universitaires ont rejeté la plupart des modifications prévues. Sur la planification anticipée concernant la santé de l'ASSM, prise de position sur la garantie de l'approvisionnement en sang et la gratuité du don du sang, prise de position sur la modification de l'ordonnance sur la transplantation.



Mme S. Merkli (directrice des soins des HUG) et le Prof. A. Perrier (directeur médical des HUG) ont ouvert l'atelier.

¹ [Programmes patients partenaires + 3P Proches, Professionnels et Public \(PP + 3P\)](#) des Hôpitaux universitaires de Genève



Atelier Patients Partenaires le 16 septembre 2022 aux HUG. Participantes/participants patients partenaires, FA PDI, CoDIM, groupe de travail des responsables qualité et groupe de travail Patient Involvement et secrétariat d'unimedsuisse.

2.3. Commission des directrices et directeurs des soins (FA PDI)

La FA PDI est composée des directrices et directeurs des soins des hôpitaux universitaires. Étaient membres de la FA PDI au 31.12.2022 P. Adomeit (Insel Gruppe), G. Brenner (Hôpital universitaire de Zurich, présidence), I. Gisler Ries (Hôpital universitaire de Bâle), I. Lehn (CHUV) et M.-J. Roulin (HUG).

En 2022, la FA PDI s'est retrouvée à l'occasion de quatre réunions et d'un atelier en vue de traiter les points suivants :

- Le document de réflexion sur le profil professionnel des « Nurse Practitioners » (infirmiers praticiens/infirmières praticiennes) a été adopté et présenté au Comité. Les approches ont été consolidées en trois occasions avec les parties prenantes : avec les hautes écoles spécialisées, avec les associations du personnel infirmier et avec la table ronde Nurse Practitioners (nov. 22, chapitre 4.4.1).
- La durée d'exercice de la profession et la mise en œuvre de la nouvelle norme constitutionnelle ont constitué le second axe. Une manifestation de réseautage a eu lieu à l'Hôpital universitaire de Zurich en juillet 2022.
- Les mandats Qualité (chapitre 4.1) ont été accompagnés en collaboration avec le Collège des directeurs médicaux. Les directions des soins sont représentées directement au sein des groupes de travail par des collaboratrices et des collaborateurs
- Coordination sur les consultations politiques en cours, les enquêtes et les questions pertinentes pour les directeurs et directrices des soins.

3. Secrétariat

Le secrétariat d'unimedsuisse gère les affaires du Comité et assume le secrétariat du Comité, de la commission des directeurs et du CoDIM, il coordonne les positionnements et les prises de position, il accompagne les divers groupes de travail de l'association sur le plan du contenu et sur le plan administratif et il siège au sein de différents organes de projets avec des partenaires et exerce une activité de communication accrue avec les autorités fédérales et le public. En outre, le secrétariat de la kosek a été intégré dans unimedsuisse en juin 2017. La charge de travail du secrétariat n'a cessé d'augmenter. C'est pourquoi les effectifs du secrétariat ont été renforcés. Il compte trois équivalents plein temps. Y travaillent Agnes Nienhaus, secrétaire générale, la Dre Sabine Thomas, collaboratrice scientifique et secrétaire générale adjointe (à partir de mars 2022) et Rahel Zainhofer, assistante, ainsi

que, pour la mise en œuvre des projets de la kosek, Christine Guckert Delasoie et Elisa Casalegno (à partir de juillet 2022).

Un travail approfondi a été réalisé notamment dans les domaines suivants :

- Coordination des conférences de presse sur les défis liés à la pandémie pour les membres.
- Mise en réseau et communication avec des partenaires stratégiques.
- Monitoring politique au moyen de fiches d'information et de lettres de session adressées aux parlementaires.
- Coordination du sommet avec l'OFSP.
- Nomenclature des hôpitaux universitaires.
- Numérisation (DEP, E-ID, gestion des données de la Confédération, STCS, etc.).
- Préparation de la création de l'association STCS.
- Développement kosek et registre S.
- Participation à la conférence de l'association H+.
- Préparation et accompagnement politique de la table ronde Nurse Practitioners.

4. Priorités et projets 2022

unimedsuisse regroupe les cinq hôpitaux universitaires et les facultés de médecine au sein d'une association qui sert de point de contact, de représentation des intérêts et d'organe de coordination pour la médecine universitaire. Sous l'égide de l'association, des activités et des projets communs de développement de la médecine ont été mis en œuvre en 2022. En outre, unimedsuisse collabore à de nombreux projets et programmes nationaux et s'est engagée en coopération avec ses partenaires du secteur de la santé et du monde de la formation. L'association est représentée dans les instances actives au niveau national mentionnées ci-dessous. En tant qu'organisation d'experts, elle a apporté l'expertise de la médecine universitaire dans les projets d'envergure nationale.

4.1. Qualité

4.1.1. Indicateurs de qualité

Ce groupe de travail est composé des responsables de la qualité des hôpitaux universitaires. En étaient membres au 31.12.2022 G. Haller et A. Ourahmoune (HUG), F. Giuliani et A. van Vegten (Hôpital universitaire de Zurich), A. Pouly et J. Rapin (CHUV), F. Rüter (président) et S. Bilger (Hôpital universitaire de Bâle) ainsi que R. Vonlanthen et J. Pernusch (Inselgruppe AG).

Le groupe de travail s'est réuni à 6 reprises : il est parvenu à établir une bonne collaboration, basée sur la confiance, entre les hôpitaux universitaires en matière de qualité. En avril 2022, l'évaluation des indicateurs de qualité sélectionnés pour les cinq hôpitaux universitaires a été présentée au CoDIM et à la FA PDI. Les données nécessaires n'étaient pas disponibles pour tous les hôpitaux ou les mesures n'étaient pas toujours comparables. Compte tenu de ces constatations, l'analyse pour 2023 sera ajustée et améliorée.

En 2022, les membres du groupe se sont concentrés sur la réalisation de l'enquête sur la culture de la sécurité. Un concept pour ce projet a été présenté au CoDIM, à la FA PDI et au Comité, et approuvé.

4.1.2. Enquête sur la culture de la sécurité

En septembre 2022, le Comité d'unimedsuisse a décidé de réaliser en 2023 une enquête commune sur la culture de la sécurité dans les 5 hôpitaux universitaires sous l'égide d'unimedsuisse. La culture de la sécurité est un modèle intégré de comportement individuel et organisationnel fondé sur des convictions et des valeurs communes et visant en permanence à réduire autant que possible les dommages aux patients pouvant résulter des processus de fourniture des prestations. La culture de la sécurité façonne la gestion de la sécurité des patients et contribue de manière décisive à la qualité et à la sécurité des soins aux patients. L'expérience et l'opinion de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs sur la sécurité des patients sont très importantes pour les hôpitaux universitaires. L'enquête permet d'identifier les domaines dans lesquels la culture de la sécurité est déjà très développée et où elle peut être encore renforcée au sein des institutions.

4.1.3. Projet PPI

Le CoDIM et la FA PDI se sont prononcés en faveur du renforcement du rôle et de l'implication des patientes et patients et de leurs proches et de l'apprentissage mutuel dans le cadre d'un projet commun.

Le groupe de travail est composé des responsables qualité et de représentantes et représentants des soins des hôpitaux universitaires. En étaient membres au 31.12.2022 S. Jonniaux (HUG), S. Beckmann (Hôpital universitaire de Zurich), A. Hermann et L. Oliveira (Hôpital universitaire de Bâle), A. Pouly et J. Rapin (CHUV), M. Wettstein, R. Vonlanthen et J. Pernusch (Inselgruppe AG).

Le groupe de travail a élaboré un concept en 2022. Pour pouvoir lancer à l'avenir des projets communs visant à impliquer systématiquement les patientes et patients et leurs proches, les hôpitaux

universitaires doivent d'abord formuler une vision commune. Le livre blanc unimedsuisse est en cours d'élaboration et sera présenté aux commissions spécialisées en 2023. Le groupe prévoit d'impliquer des patientes et des patients dans le groupe de travail.

4.1.4. Initiative Qualitätsmedizin IQM

L'initiative Qualitätsmedizin (IQM) a été fondée en 2008 dans le but de promouvoir l'amélioration de la qualité en médecine grâce à des procédures innovantes et efficaces et de définir ainsi de nouvelles références. Depuis, plus de 400 hôpitaux en Allemagne et en Suisse y participent, dont tous les hôpitaux universitaires suisses.

Pendant la pandémie, les visites interinstitutionnelles d'évaluation par les pairs ont été interrompues. Les évaluations IQM ont repris à partir de l'été 2022 et se sont concentrées sur l'état confusionnel (delirium), la thrombectomie, l'infarctus cérébral, la qualité de l'indication, etc. Des formations de pairs et de responsables d'équipe ont également à nouveau eu lieu.

Lors de l'assemblée générale 2022, ont été élus au Comité directeur de l'IQM, outre le Prof. Matthias Roth-Kleiner, le Prof. Luzius Steiner, directeur médical adjoint de l'Hôpital universitaire de Bâle et la Dre Paula Adomeit, directrice des soins et membre de la direction de l'Insel Gruppe Berne.

L'apprentissage mutuel et l'échange d'expériences et d'expertises constituent un principe essentiel de l'IQM. C'est aussi le point de départ du nouveau sujet de la durabilité. Des expertes et experts ont commencé à élaborer un guide pour la mise en œuvre du concept de développement durable. Des indicateurs appropriés sont identifiés et peuvent être utilisés à des fins de benchmarking.

4.2. Système de santé

4.2.1. Coordination nationale des maladies rares (kosek)

En 2022, la kosek a franchi une étape importante dans la consolidation de ses projets. Après que les premiers projets ont été menés à bien en 2021, tant dans les centres pour les maladies rares que dans les projets pilotes pour les centres de référence et leurs réseaux, la tâche principale de l'année 2022 était de tirer parti des enseignements pour l'avenir des cinq premières années de travail de projets. Sur la base de ces expériences, la kosek est parvenue à concevoir un processus en bonne et due forme pour déterminer comment les candidatures et les reconnaissances doivent se dérouler à l'avenir dans tous les autres groupes de maladies.

En plus de ces travaux conceptuels, la kosek a mis en place une large communication sur le processus de reconnaissance ordinaire en 2022 et a trouvé un écho extrêmement important. Les sociétés spécialisées, les hôpitaux universitaires et centraux ainsi que les associations de patients s'intéressent vivement à la mise en réseau ainsi qu'aux futures reconnaissances. La communication et, surtout, les nombreuses demandes ont également montré à quel point le système de santé dispose déjà d'expertise et d'interconnexion. La phase de communication a toutefois mis en évidence trois défis :

- Ce n'est pas aussi simple, de replacer les initiatives existantes dans un contexte plus large et de ne pas oublier, outre les différentes maladies, l'ensemble de la situation des soins dans un groupe de maladies. C'est la seule façon de combler les lacunes dans les soins et d'éviter une dispersion des travaux de la kosek.
- En outre, la kosek estime qu'en janvier 2023, le nombre de candidatures sera supérieur à celui initialement prévu. Toutefois, en raison des moyens limités de la kosek, tous les groupes de maladies candidats ne pourront pas être soumis à l'évaluation en 2023. Cela nécessite la fixation de priorités et il faut espérer que les reconnaissances puissent être effectuées rapidement.
- La complexité des projets de la kosek s'est encore accrue au cours de l'année en cours. Cela est dû d'une part à l'exigence de la kosek : elle n'a en vue rien de moins que la prise en charge

dans toutes les régions du pays et dans toutes les spécialités médicales, individuellement et dans le cadre d'une coopération interdisciplinaire. Après l'achèvement des projets pilotes, l'accent est désormais mis sur l'ensemble du champ d'action. D'autre part, la kosek a considérablement élargi le rayon des acteurs impliqués grâce aux séances d'information. De nouveaux groupes et expertes / experts sont venus s'ajouter aux parties prenantes existantes. Ils doivent maintenant se familiariser avec les objectifs et les bases conceptuelles et être intégrés. Il s'agit d'une tâche de communication gigantesque.

La kosek est disposée à relever activement ces défis, mais elle est consciente que l'élargissement de l'initiative de la kosek augmentera la charge de travail.

4.2.2. Feuille de route « rémunération des hôpitaux universitaires »

Dans le cadre de la feuille de route « rémunération des hôpitaux universitaires », la modification prévue de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) concernant les principes de calcul des tarifs est restée au centre des préoccupations en 2022. L'introduction d'une comparaison des coûts à l'échelle de la Suisse pour tous les fournisseurs de prestations (de la maison de naissance à l'hôpital universitaire) avec pour référence le 25^e percentile représente une menace existentielle pour la médecine universitaire suisse et l'innovation médicale qui lui est inhérente. À l'automne 2022, les hôpitaux universitaires et unimedsuisse ont pris position dans le cadre de la consultation technique sur l'adaptation correspondante de l'OAMal. Les demandes des hôpitaux universitaires ont été traitées par le groupe de travail constitué d'U. E. Jocham et de S. Janz, en collaboration avec Unifin (l'organe de coordination des directeurs financiers des hôpitaux universitaires) et avec le soutien du secrétariat d'unimedsuisse.

C'est également dans le cadre de la feuille de route que la conférence de presse des hôpitaux universitaires du 12 mai 2022 a été préparée. Elle a permis de mettre en lumière les prestations des membres au cours des deux premières années de la pandémie et les défis en matière de personnel, d'organisation et de financement qui en ont découlé.

4.2.3. Forum Oncosuisse

Le Forum Oncosuisse est la structure qui a succédé à la Stratégie nationale contre le cancer (SNC) et il rassemble les acteurs des soins oncologiques au niveau national. Un état des lieux axé sur la pratique des activités et des défis nationaux dans le domaine du cancer en Suisse a été dressé en 2021 sur la base des résultats de la « SCN 2014-2020 » et dans le contexte de la Stratégie santé 2030 du Conseil fédéral. Les plateformes thématiques du Forum Oncosuisse décrivent les champs d'action stratégiques tout au long du parcours du patient en oncologie et organisent à cet effet des manifestations de réseautage. unimedsuisse est représentée par son secrétariat.

Un atelier sur la plateforme thématique Données et registres a eu lieu en juin 2022. La collecte et l'utilisation de données oncologiques des soins oncologiques suisses ont été définies et les recommandations d'action élaborées. Les [résultats](#) ont été publiés ([lien](#)).

unimedsuisse est représentée par le Dr A. Beiglböck dans le groupe de travail Paysage de la certification en oncologie Suisse (AGZOS). L'AGZOS est l'interlocuteur national de la Deutsche Krebsgesellschaft (DKG – Société allemande contre le cancer) pour les questions de certification en oncologie. Toutes les sociétés spécialisées et organisations concernées, les hôpitaux cantonaux et privés ainsi que les oncologues établis sont désormais représentés au sein de l'AGZOS. L'AGZOS a pour tâches et objectifs l'élaboration de tableaux d'équivalences suisses pour les questionnaires de la DKG ainsi que l'information sur les centres suisses de cancers d'organes certifiés par la DKG pour publication dans les rapports annuels de la DKG. En outre, l'AGZOS est compétent pour la désignation d'expertes et d'experts au sein des commissions de certification de la DKG ainsi que de représentantes et de représentants au sein du board européen (ECC) de la DKG.

4.2.4. Swisstransplant

unimedsuisse est représentée par le Prof. J. Steiger au conseil de fondation de Swisstransplant. La bonne collaboration de Swisstransplant avec la médecine universitaire est importante. Les centres de transplantation examinent les donneurs cadavériques potentiels ainsi que les receveurs d'une transplantation et saisissent les données pertinentes dans le SOAS (Swiss Organ Allocation System). Swisstransplant tient à jour les statistiques qui ressortent des données avant la transplantation. Après la transplantation, la STCS (Swiss Transplant Cohort Study) se charge de collecter les données et d'analyser divers points tels que le résultat, l'évolution psychosomatique, les infections ou les tumeurs. L'un des principaux problèmes rencontrés par Swisstransplant l'année dernière a été le registre des donneurs de Swisstransplant. En raison d'une structure informatique insuffisamment sûre, celui-ci a dû être suspendu puis supprimé.

Pour 2022, Swisstransplant fait état de 1442 patients sur la liste d'attente, de 570 transplantations et de 83 décès de personnes figurant sur la liste d'attente. Bien que les hôpitaux aient connu trois années difficiles en raison de la pandémie de Covid-19, les chiffres sont restés stables par rapport à l'année précédente. Au cours de l'année sous revue, le peuple s'est prononcé le 15 mai 2022 en faveur de la solution du consentement présumé au sens large pour le don d'organes. Les travaux législatifs pour la mise en œuvre du consentement présumé ont commencé. La date exacte de la transition n'est pas encore fixée. Jusqu'à ce que ce soit le cas, la solution du consentement explicite au sens large, qui ne permet le prélèvement d'organes et de tissus après la mort qu'avec le consentement de la personne concernée, reste applicable. Pendant la phase de transition (2022-2024) et jusqu'à l'introduction de la nouvelle réglementation, l'OFSP informe régulièrement la population sur le [sujet du don d'organes](#). Comme unimedsuisse l'a indiqué dans sa prise de position sur la votation populaire, la population suisse pourra à l'avenir également compter sur les efforts importants déployés dans les hôpitaux universitaires pour que les procédures liées au don d'organes soient adaptées aux personnes concernées et à leurs proches.

4.3. Recherche

4.3.1. Création de l'association Swiss Transplant Cohort Study (STCS)

unimedsuisse a été l'organe responsable de la Swiss Transplant Cohort Study (STCS) jusqu'à fin 2022. Celle-ci a été financée conjointement par le Fonds national, les membres de l'association et l'Hôpital cantonal de Saint-Gall jusqu'à fin 2022. Au cours de l'année sous revue, les tâches liées à la tenue du registre, à la rédaction du rapport annuel et à la mise à disposition des données pour la recherche ont été accomplies comme prévu. Dans le même temps, ont été accomplis les préparatifs pour la création au 01.01.2023 de l'association STCS en tant que personne morale distincte et indépendante, qui constituait les conditions préalables à l'introduction, en 2023, du modèle de financement en fonction des cas fondé sur les coûts imputables pour l'assurance de la qualité et pour l'infrastructure et les services de données STCS (IDS).

En 2022, les étapes suivantes ont été franchies : création de l'association, introduction opérationnelle du modèle de financement en fonction des cas au 01.01.2023, introduction réussie du nouveau système informatique STCS dans tous les centres de transplantation au 08.01.2023, déploiement d'IDEAL à l'Hôpital universitaire de Bâle et à l'Hôpital cantonal de Saint-Gall et évaluation de la stratégie de collecte de données à long terme. Les jalons n'ont pas encore été atteints avec le FNS pour le nouvel accord de niveau de service en raison de retards externes, l'introduction de la lettre aux patients de la STCS a été reportée en raison de contraintes de capacité et la mise en œuvre des principes et normes FAIR a été reportée à la prochaine période d'encouragement du FNS.

Le Comité remercie la STCS de sa collaboration et des prestations fournies au cours des dernières années et souhaite un bon démarrage opérationnel à la nouvelle association indépendante.



Fondation de l'association STCS le 01.09.2022 au Circle, à Zurich. De gauche à droite : U. Jocham, W. Kübler, R. Pazeller, A. Perrier, S. Thomas, B. Levrat, M. Wick, J. Steiger, A. Nienhaus, G. Zünd, N. Müller, I. Binet, Ch. Van Delden, P. Amico et M. Koller.

4.3.2. Coopération en matière de recherche SPHN entre les hôpitaux universitaires

En 2022, la collaboration établie en 2021 dans le cadre de l'accord de collaboration (Collaboration Agreement) entre le Swiss Personalized Health Network SPHN et les hôpitaux universitaires s'est poursuivie avec succès. Le groupe de travail SPHN et unimedsuisse ont élaboré, sur la base des propositions du groupe de travail technique (HIT-STAG), les paquets de travail annuels conjoints, qui ont été adoptés comme compléments à l'accord de collaboration. Les membres du groupe de travail étaient, pour unimedsuisse, le Dr J. Müller et le Dr Th. Gruberski (Hôpital universitaire de Bâle), le Prof. P. Schär (Faculté de médecine de Bâle), le Prof. Th. Geiser (Inselgruppe), le Prof. A. Geissbühler (HUG), le Prof. M. Oddo (CHUV), le Prof. G. Senti et le Dr M. Weisskopf (Hôpital universitaire de Zurich) ainsi que A. Nienhaus pour secrétariat. Le SPHN était représenté au sein du groupe de travail par le Prof. U. Frey (président), le Dr Th. Geiger (directeur) et le Dr K. Cramer (SIB/Data Coordination Center).

L'échange annuel entre le SPHN et le Comité d'unimedsuisse, qui a eu lieu en juin 2022, a montré que la mise en œuvre de l'accord de collaboration a été abordée de manière dynamique et que de grands progrès ont été réalisés. Dans le même temps, l'avenir du SPHN a déjà été évoqué lors de la clôture de la période d'encouragement FRI 2021-2024 et unimedsuisse a exprimé son soutien de principe à la poursuite de l'initiative via un Data Coordination Center DCC. Cet aspect a été repris à l'automne 2022 et une première discussion commune a porté sur la forme d'organisation appropriée pour un futur Data Coordination Center. Les travaux de base correspondants sont encore en cours et le dialogue se poursuivra en 2023.

4.3.3. Numérisation, gestion des données, registres et cohortes

Les registres de santé constituent une base pour la recherche clinique et épidémiologique et fournissent des données cruciales pour la politique et la planification de la santé. Aussi, l'ANQ, la FMH, H+, l'ASSM et unimedsuisse sont conjointement responsables des recommandations pour la mise en place et l'exploitation de registres de santé. Un groupe de travail commun, auquel participe également le secrétariat d'unimedsuisse, mène les discussions concrètes sur les recommandations, leur communication et les questions d'harmonisation.

La gestion et la transmission de données issues des registres au sein d'un hôpital et entre établissements hospitaliers nécessitent des accords qui doivent apporter des réponses à des questions souvent complexes. Les exigences juridiques, financières et techniques doivent être prises en compte. Les discussions entre les partenaires ont montré qu'il serait utile d'avoir dans la pratique des modèles pour les règlements concernant les données et pour les bases contractuelles indispensables sur lesquels les registres et les hôpitaux, les commissions d'éthique et les initiatives de recherche pourraient se baser et qui faciliteraient la collaboration de toutes les parties. unimedsuisse a créé un groupe de travail en 2022 et élaboré une proposition de projet. En accord avec le CoDIM, il a été estimé que le mieux serait de confier l'élaboration d'un modèle de règlement pour un registre à la SCTO. Le comité de la SCTO a approuvé la reprise de ce projet en 2022, a élargi le groupe de travail existant et a invité à poursuivre ce projet. Le secrétariat d'unimedsuisse soutient la SCTO dans ce projet.

4.4. Enseignement, formation initiale et continue, formation postgraduée

4.4.1. Table ronde Nurse Practitioners

Depuis quelques années, les hôpitaux universitaires emploient de plus en plus d'infirmiers praticiens / infirmières praticiennes (IP), qui s'imposent comme des experts/expertes importants dans différentes disciplines. Parallèlement, les universités et les hôpitaux universitaires participent à la formation de ces professionnels. Leur profil professionnel n'a pas été uniformisé jusqu'à présent, ce qui complique leur engagement dans la pratique. En 2019, la FA PDI a reconnu ce besoin de clarification. Par la suite, le Comité d'unimedsuisse l'a chargée de décrire la situation initiale et les clarifications nécessaires et d'élaborer des propositions pour la suite de la procédure. Ces deux dernières années, la FA PDI a créé un groupe de réflexion afin de clarifier les exigences minimales pour ce rôle. Outre I. Gisler et M.-J. Roulin, les experts Prof. S. de Geest (Institut des sciences infirmières de l'Université de Bâle) et Prof. M. Eicher (Institut universitaire de formation et de recherche en soins [IUFRS] de l'UNIL) ont été consultés.

En 2022, le document de travail sur l'élaboration d'un profil professionnel « Nurse Practitioners » a été finalisé et présenté au Comité d'unimedsuisse. Celui-ci a décidé que les contenus seraient discutés dans un second temps avec les parties prenantes concernées. Compte tenu des activités en cours dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers et des postulats Streiff-Feller et Marchand-Balet, il convient de les coordonner et de créer des synergies.

Pour l'organisation de la table ronde, un groupe restreint composé d'A. Nienhaus, de M. Eicher (Unil), d'A. Hermann (Hôpital universitaire de Bâle), de S. Knüppel (Hôpital universitaire de Bâle), de M. Schäfer (Hôpital de l'Île) et de R. Zainhofer, ainsi qu'une commission du programme, composée de G. Brenner, de P. Adomeit, d'I. Gisler, de M.-J. Roulin, de M. Eicher, de S. de Geest, de V. Moser et d'A. Nienhaus, ont été constitués.

Le 12 septembre 2022, un premier échange a eu lieu avec les hautes écoles spécialisées suisses proposant un master en soins infirmiers. Leurs représentants étaient fondamentalement d'accord avec les contenus, tout en reconnaissant la nécessité de mieux cerner l'interprofessionnalité et le rôle des hautes écoles spécialisées. En novembre, unimedsuisse a pu présenter sa position à la table ronde des associations du personnel infirmier.

Après révision, une table ronde sur le document de travail s'est tenue le 24 novembre 2022 à Bâle. Au cours de celle-ci, les questions soulevées ont été discutées avec une quarantaine de personnes issues de 28 organisations du monde professionnel, de l'enseignement et de politique de santé. Dans une première partie, outre les contenus, les expériences de formation et de réglementation des IP dans le canton de Vaud et la nécessité d'agir du point de vue des associations du personnel infirmier ont été discutées. Dans une seconde partie, un Worldcafé a été organisé autour de sept sujets. Les discussions de groupe ont permis de débattre d'approches intéressantes et de différents points de vue. On a pu constater lors de cet événement que le document de travail d'unimedsuisse a généré de vifs débats – à un moment où il devient effectivement urgent de clarifier le rôle des IP et la formation nécessaire à la pratique de cette profession. Sur la base de ces résultats, le document sera révisé et publié en 2023.



Table ronde Nurse Practitioners sous le patronage d'unimedsuisse le 24 novembre 2022 à l'Hôpital universitaire de Bâle. En haut à gauche : M. Eicher. En haut à droite : discussion dans la salle de conférence. En bas à gauche : World Café. En bas à droite : I. Gisler et G. Brenner lors de la synthèse de l'événement.

4.4.2. Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)

unimedsuisse est désormais représentée par le Prof. Mathieu Nendaz (directeur de l'Unité de développement et de recherche en éducation Médicale, HUG) en tant qu'invitée à l'assemblée plénière et au comité de l'ISFM.

En 2022, les révisions des programmes de formation continue en discussion avec les sociétés spécialisées étaient en cours et les Entrustable Professional Activities (EPA) en discussion sur la supervision.

5. Engagement dans les programmes de l'OFSP en matière la politique de la santé

5.1.1. Plateforme « Avenir de la formation médicale »

unimedsuisse est représentée depuis novembre 2022 par le Prof. Jürg Steiger au sein de la plateforme « Avenir de la formation médicale ». Le comité de pilotage pour la priorité « Médecin du futur » est présidé par le Prof. Christoph A. Meier (Hôpital universitaire de Zurich). Le groupe thématique s'emploie actuellement à définir les adaptations nécessaires de la formation médicale pour répondre aux besoins futurs des patients.

5.1.2. Stratégie Antibiorésistance Suisse (StAR)

unimedsuisse appuie la Stratégie nationale Antibiorésistance (StAR) de la Confédération et elle est représentée par le Prof. N. Müller (Hôpital universitaire de Zurich) dans le domaine des aspects en médecine humaine (StAR M). De nombreux autres collaborateurs motivés des hôpitaux universitaires (délégués notamment par les associations professionnelles, SwissNoso) sont représentés dans les groupes centraux et les comités de projet.

Les mesures de la Stratégie Antibiorésistance concernent les êtres humains, les animaux, l'agriculture et l'environnement. Elles sont réparties en huit champs d'action. La stratégie suit l'approche OneHealth. En 2022, pour le domaine « humain », les trois sous-projets ont pu être consolidés dans le cadre de StAR II. Le sous-projet *Antimicrobial stewardship programmes* sera poursuivi et constituera un axe prioritaire de StAR-3. Le sous-projet « Directives relatives à la prescription » devrait être terminé en mars 2023. Sa gestion durable représente toutefois un défi. Des discussions sont en cours notamment avec la FMH afin de déterminer dans quelle mesure celle-ci pourrait constituer un cadre pour différentes directives. Le sous-projet *C. difficile* (Clostridioides difficile) devrait être achevé fin 2023.

Le mandat StAR II se terminera en 2022. En raison de retards dus à la pandémie, les deux sous-projets « Directives relatives à la prescription » et *C. difficile* seront prolongés jusqu'à leur achèvement. Il a été décidé de poursuivre StAR-3. Une activité en 2023 consistera à participer à la révision de la loi sur les épidémies, dans le but de désigner l'épidémie de résistance aux antibiotiques en tant que telle et de mettre en œuvre des mesures appropriées pour la combattre.

5.1.3. Stratégie visant à renforcer la recherche et la production de vaccins

En mai 2021, le Conseil fédéral a confié à l'OFSP le mandat d'élaborer une stratégie de promotion de la recherche, du développement et de la production de vaccins en Suisse. La médecine universitaire a été invitée par l'intermédiaire de l'ASSM et d'unimedsuisse à participer à l'élaboration de cette stratégie. Sur la base du [rapport de base](#) établi en 2021, le Conseil fédéral a chargé fin 2021 l'OFSP et le SEFRI d'examiner les propositions de mesures et d'en élaborer une stratégie. unimedsuisse a été représentée par le Prof. A. Trkola (Université de Zurich) aux entretiens d'experts correspondants en 2022.

Les expertes et experts estiment qu'il est nécessaire d'agir dans le domaine de la recherche fondamentale et du transfert des connaissances, ce qui, une fois encore, n'a pas été reconnu comme pertinent par la Confédération. L'absence de mesures dans le domaine recherche et transfert des connaissances est décevante. Le fait que les conditions-cadres de la recherche sur les vaccins ne soient pas examinées et abordées plus avant est considéré par unimedsuisse comme une occasion manquée. En janvier 2023, unimedsuisse a été invitée à un entretien de clarification avec l'OFSP et le SEFRI. En 2023, le rapport stratégique du Conseil fédéral sera rédigé avec les mesures concrètes, puis discuté et adopté par le Conseil fédéral.

5.1.4. Plan directeur pour la biomédecine

Au vu de l'importance de la recherche et de l'industrie biomédicales pour l'économie suisse et le système de santé, le Conseil fédéral a adopté en juin 2022 le nouveau plan directeur visant à renforcer la recherche et la technologie biomédicales. Le plan directeur 2022-2026 comprend un catalogue de seize mesures sectorielles autour de trois priorités : place de la recherche en Suisse, mise sur le marché de médicaments innovants et numérisation des secteurs de la recherche et de la santé. Le Conseil fédéral prévoit d'organiser une table ronde avec les parties prenantes tous les deux ans (2024 et 2026).

6. Perspectives pour l'année associative 2023

En 2023, plusieurs projets d'unimedsuisse entreront dans une phase importante de mise en œuvre. Il s'agit notamment de la première enquête commune sur la culture de la sécurité auprès des collaboratrices et collaborateurs des 5 hôpitaux universitaires, qui sera réalisée au printemps 2023. La Coordination nationale des maladies rares, dont le secrétariat est assuré par unimedsuisse, recevra les premières candidatures ordinaires pour des centres de référence pour les maladies rares et mènera sur cette base plusieurs procédures de reconnaissance.

Plusieurs sujets qui marqueront l'année associative se dessinent déjà. Le premier est certainement la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, qui touche tous les membres pour ce qui concerne les professions des soins et qui s'annonce également pour le corps médical. Dans ce contexte, la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers sera l'une des principales questions politiques de l'année à venir. Une autre priorité devra être accordée à la recherche et à l'enseignement : la discussion portera par exemple sur le message FRI 2025-2028, qui comprendra notamment la poursuite de l'initiative SPHN et la promotion de cohortes médicales en tant qu'infrastructures de recherche d'importance nationale.

En outre, en 2023, les conséquences financières de la pandémie et du renchérissement actuel sur les hôpitaux universitaires continueront d'occuper une place importante. unimedsuisse et ses partenaires continueront à œuvrer de manière constructive pour trouver des modèles de financement durables permettant aux hôpitaux universitaires de remplir leur mission de prestataires de soins finaux, d'instituts de recherche et de centres de formation initiale et continue, tout en offrant à leurs patients des prestations de haute qualité et en rendant accessibles à la population suisse des approches thérapeutiques innovantes.